

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CD 81

22 avril 2017 à ALBI

Présents :

Patrice PRADELLES	CD 81	Président
Jean-Pierre GILLES	Castres	Vice-Président
Jean-Claude FAUCH	Albi	Secrétaire Gal
Elisabeth BELHAIRE	Albi	Secrétaire Adj.
Invité : Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD

Excusés :

Henri MAYOL	Carmaux	Trésorier
Benjamin FABRE	Labastide Gaillac	Trésorier Adjoint

Le Président ouvre la séance à 9 h 30.

Préambule

Il est décidé de repousser la prochaine réunion du Comité Directeur du 28 avril au 05 mai 2017 car M. FAUCH doit absolument assister à la réunion de la Ligue consacrée aux finances prévue le vendredi 28 avril 2017. Il est absolument essentiel pour le devenir du Comité et des Clubs que M. FAUCH puisse être présent et intervenir sur un point crucial abordé lors de cette réunion, à savoir : l'augmentation des tarifs suite à un déficit important de trésorerie de la Ligue à venir.

1 - Assemblée Générale

La date est fixée au 15 septembre 2017. Un appel à candidature sera lancé pour connaître le lieu.

2 - Finances

Dossier CNDS

Le dossier a pu être envoyé dans le temps réglementaire. Toutefois, suite à de nombreux problèmes, celui-ci a été repoussé au 26.04.2017.

2 actions sur lesquelles le C.D. s'est positionné :

- Diversification du public en milieu rural,
- Développement du Comité par la formation (actions d'animation)

Le dossier adressé est autant qualitatif que quantitatif.

Actuellement au niveau des clubs, **Gaillac** a pu adresser son dossier ainsi que **St-Paul, Albi** également.

Lacabarède ne souhaite pas l'établir.

Une fois les dossiers reçus, le Comité a jusqu'au 09 mai 2017 pour donner son avis.

De ce fait, les dossiers vont être adressés par mail à chacun des membres du bureau afin qu'ils puissent être lus, dans un premier temps, de sorte qu'à la réunion de bureau du vendredi 05 mai, tout le monde puisse donner son avis. De ce fait, il sera plus facile et plus rapide pour le Comité de se positionner quant aux demandes déposées.

Point sur la fusion des 2 ligues

Le Languedoc a accepté le traité de fusion des 2 ligues, et Midi Pyrénées a déjà signé ce traité.

Toutefois, il existera deux trésoreries (1 pour le Languedoc et 1 pour Midi Pyrénées) jusqu'à la fin de l'olympiade.

Par contre, notre ligue semble avoir de grosses difficultés financières en prévision, à savoir : cette année, il s'agirait de 18.000 € environ, mais cela passerait à 40.000 € les années suivantes, approximativement.

De ce fait, la ligue envisage d'augmenter d'une manière un peu exponentielle les licences, les engagements des équipes, etc... comme par exemple, 40 € pour les engagements des équipes en Régional.

D'autre part, le forfait service ne fait pas partie de l'actualité immédiate, ce qui est un critère à prendre en considération car il intervient dans la trésorerie.

3 – Colloque du 30.03.2017

Bilan

- Très bonne qualité des intervenants,
- Soirée très bien passée,
- 8 clubs étaient présents,
- Bons échanges comme les années passées.
- Voir ce que l'on prévoit de faire avant la fin d'année et l'année suivante.

4 – Action féminine

Le stage de regroupement est prévu le 13 mai 2017. Alain s'occupe de trouver la salle et de faire la communication.

Normalement, Justine et Léa devraient animer le regroupement.

Patrice devrait appeler Justine afin de mise en œuvre (public concerné)
Le bureau demande à ce qu'une participation de moins de 5 € la journée soit demandée sachant qu'une collation sera offerte aux participantes.

D'autre part, il est prévu de faire un regroupement de filles le mercredi après-midi en mai, notamment 1 au Nord et 1 au Sud.

Les demandes de salles ont été faites à Castres, Labastide de Lévis et Carmaux.

5 – Lettre électronique Avril 2017

Il y a une certaine urgence à la mise en place de celle-ci.

Plusieurs thèmes ont été suggérés. Certains seront faits sous forme d'articles, d'autres sous forme de liens. (Le détail de la lettre n'est pas développé ici).

Après avoir vu en réunion comment cette lettre d'avril sera articulée, Patrice voit avec Yannick.

Certains points seront abordés sur la lettre électronique de juin afin de pouvoir gagner de la place sur la structure de la lettre électronique adoptée lors de la dernière réunion du Comité Directeur.

Il est important de commencer à préparer celle-ci dès que celle d'avril aura été mise sur le site.

6 – « tournée des clubs »

Avant la fin de la saison, il est important d'aller voir les clubs afin de définir les actions de développement possibles, ou aides diverses souhaités par ceux-ci.

Il est décidé de partager les clubs à visiter en deux secteurs : Nord et Sud, et de répartir ceux-ci en deux groupes de visite.

- MAZAMET : Patrice, Jean-Pierre
- CASTRES : Patrice, Jean-Claude
- ALBI : Patrice, Jean-Pierre
- ST-PAUL : Jean-Claude, Jean-Pierre
- LABRUGUIERE : Patrice, Jean-Claude
- DURFORT : Patrice, Jean-Pierre
- GRAULHET : Patrice, Jean-Pierre
- LABASTIDE/GAILLAC : Patrice, Jean-Claude, Babeth
- CARMAUX : Patrice, Jean-Claude, Babeth
- LACABAREDE : Jean-Pierre, Patrice
- RABASTENS : Jean-Claude, Babeth

Patrice appellera LACAUNE.

Il est prévu d'appeler les clubs et de leur proposer une semaine afin de pouvoir caler plus facilement les R.V.

7 – divers

Amendes

Celles-ci doivent être réglées par les clubs avant la fin de saison 2016-2017 (juin).
Elles seront précisées sur les factures adressées aux clubs.
A charge des clubs de récupérer l'argent auprès des adhérents n'ayant pas respecté leurs engagements.

Conventions

Reprise d'une ou deux phrases afin que les conventions correspondent à ce qu'il a été précisé lors du colloque notamment (on récompense les 4/5 meilleurs clubs).

Frais kilométriques

Antérieurement, Christian REGNIER, membre sortant, s'occupait de faire les imprimés CERFA correspondant à la demande des membres concernés par le remboursement des frais kilométriques.

Prévoir que tous les membres concernés fassent le récapitulatif de leurs frais kilométriques afin de les remettre dès la prochaine réunion afin que les imprimés CERFA puissent être établis et adressés à la Ligue.

Absences des membres du bureau

Jean-Claude FAUCH absent du 08 mai au 19 mai inclus.
Le bureau souhaite que chaque membre du Comité Directeur fasse part de ses indisponibilités afin de pouvoir réaliser le travail à réaliser.

**PROCHAINE REUNION DE BUREAU
LE 05 MAI 2017 à 18 h 00
OMEPS de CASTRES
PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR
LE 05 MAI 2017 à 19 h 30
OMEPS de CASTRES**